



# Petit Manuel d'anticipation en EMS: le projet d'accompagnement et les directives anticipées

Recommandations du Conseil d'éthique

## **Fin(s) de vie**

Plateforme des associations d'aînés de GE

CAD, 24 juin 2019

[www.fegems.ch/ethique/](http://www.fegems.ch/ethique/)

Petit manuel Plateforme240619



## **L'anticipation**

**Souvent difficile** pour le résident: envisager

- son incapacité de discernement...
- sa fin de vie...

**Difficile pour tous:**

- informer le résident, les proches de leurs droits
- connaître le cadre légal complexe des directives anticipées (DA) (art. 370-380 CC)
- connaître les limites des DA

Petit manuel Plateforme240619

## Le petit manuel d'anticipation

- Introduction
- Deux outils d'anticipation complémentaires
  - le projet d'accompagnement
  - les directives anticipées (DA)
- Mode d'emploi
- 10 messages clés
- 8 vignettes avec commentaires et synthèse
- Glossaire
- Ressources documentaires

Petit manuel Plateforme240619

## Projet d'accompagnement ou directives anticipées (DA) ?

- L'**outil de base** des professionnels, au-delà des soins
- Permet d'informer, conseiller, accompagner dans un **processus interdisciplinaire**
- Adaptable en fonction des choix et priorités (facteur **temps** et évolution)
- **Peut** aboutir à des DA
- Adaptable aux résidents d'emblée **incapables de discernement** (implication des proches, communication, réflexion)

Petit manuel Plateforme240619

## Message clé n°1

**Anticiper son avenir *possible* et *sa fin de vie* est un droit, pas une obligation!**

Toute personne capable de discernement **peut** déterminer, dans des directives anticipées, les traitements auxquels elle consent ou non au cas où elle deviendrait incapable de discernement (Art. 370 al. 1 CC)

Petit manuel Plateforme240619

## Message clé n° 4

Aborder l'avenir, la fin de vie et ses incertitudes:

- un **processus** psychologique délicat
- qui prend du **temps** !

Petit manuel Plateforme240619

## Message clé n° 5

Décoder le **sens des mots**  
du résidant et/ou de ses proches

Le «Refus de l'acharnement thérapeutique»

(vignettes 2, 3, 5 et 8, glossaire)

Petit manuel Plateforme240619

## Enjeux éthiques

- Respecter les *préférences*, les *volontés* et *valeurs* du résidant, quelle que soit sa *capacité de discernement*
- Privilégier la *communication* valorisant une *relation de confiance* et le *partenariat*

Petit manuel Plateforme240619

## Aspects sensibles en pratique

- **L'interprétation** des directives anticipées, si le résidant ne peut plus s'exprimer valablement
- La **volonté présumée**, les intérêts du résidant  
(vignettes 6, 7, 8, glossaire)
- La **communication** et le **partenariat** avec les proches et/ou le représentant thérapeutique  
(vignettes 1, 4, 5, 8)

Petit manuel Plateforme240619

## Contributeurs et (re)lecteurs

- U. Carretero, infirmière spécialiste clinique, EMS Val Fleuri
- S. Pautex, professeure, Equipe Mobile SP HUG
- L. Séchaud, professeure, HEDS
- M. Delacquis, infirmière réf. SP, EMS Mouilles, HEDS
- M. Halvarsson, psychologue, EMS Charmettes
- S. Niel, infirmière référente soins palliatifs, MRPS, HEDS
- L. Pinto, ASSC, MRPS
- D. Reinhard, aide-soignant, ergomotricité, EMS Pervenches
- V. Tscherrig, ASSC, Résidence Bon-Séjour
- J. Wampfler, directeur, Résidence Tilleuls
- N. Wicht, animatrice, Résidence Tilleuls
- G. Zanchi, infirmière cheffe, EMS Charmettes

Petit manuel Plateforme240619



**Anticiper:**

entre *recherche de maîtrise*

et *confiance*

**Merci pour votre attention**

Petit manuel Plateforme240619